

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil Municipal : **19**  
En exercice : **19**  
Qui ont pris part à la délibération : **15**  
Dont pouvoirs : **2**

Date de la convocation : **10/07/2025**  
Date d'affichage : **18/07/2025**

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. Stéphane GAMBIER, M. Yann VILLEROY.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Marie-Françoise LARROUELLE en faveur de M. Guy PARIS, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 13

Secrétaire : Mme Sandrine HUSSON.

**OBJET : Acquisition amiable d'un bien immobilier : Maison Paul Labbé**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la société SNOP a mis en vente une maison à rénover dite maison dite "Paul Labbé" située 22 rue de Lisieux et cadastrée AE n°89 au prix de 159 000 € frais d'agence inclus.

Considérant qu'il convient d'acquérir un bâtiment pour accueillir la future maison France Services,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (par 15 Voix Pour) :

- d'acquérir ce bâtiment industriel cadastré section AE n°89 nécessaire à la création d'une maison France Services appartenant à la La Société Noiséenne d'Outillage de Presse - SNOP, SAS au capital social de 10 816 000 euros, dont le siège social est situé Z.I Paris Nord 22 Avenue des Nations - BP 56314 VILLEPINTE - 95940 ROISSY CHARLES DE GAULLE cedex, immatriculée au RCS de BOBIGNY, sous le numéro 602 820 011
- d'autoriser Monsieur le Maire et son premier adjoint avec la faculté d'agir ensemble ou séparément à signer l'acte de cession qui sera rédigé par Maître Magali STEPHAN-ARNAUD, Notaire à ORBEC (14).

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Les crédits nécessaires seront pris au compte 2132 (opération d'équipement n°176 : Maison Paul Labbé) de la section d'investissement du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de  
EVREUX et publication par voie  
d'affichage le 18/07/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Sandrine HUSSON.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

